



www.assemblee-afe.fr

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Pékin, le 29 mars 2009

FRANCIS NIZET

Monsieur l'Ambassadeur,

***Conseiller élu à
l'Assemblée des
Français de
l'Étranger***

J'interviens auprès de vous à la suite des inquiétudes récentes, fondées ou non, concernant la transformation prochaine du Consulat Général de France d'Osaka-Kobe en « Consulat d'Influence » ce qui signifierait pour les Français du Japon installés dans cette région du monde une diminution certaine des services qui leur sont offerts par la structure existante.

Autant l'évolution de certains de nos consulats en Europe en consulats d'influence peut se comprendre du fait des restrictions budgétaires et des dispositions communautaires donnant aux citoyens européens une protection équivalente où qu'ils soient implantés dans l'Union, autant cette transformation ne se justifierait pas pour Osaka-Kobe.

Tout d'abord la population française implantée dans cette région est importante, plus de 2000 compatriotes, mais le transfert de certains services à Tokyo serait extrêmement pénalisant pour les usagers du fait de l'éloignement de ces deux villes.

Le Consulat Général présent anime de nombreux comités consulaires très utiles : le Comité Consulaire pour la Protection et l'Action Sociale, le Comité des Local des Bourses Scolaires et surtout un comité de Sécurité très utile dans une région à haut risque sismique. L'École Française du Kansai bénéficie par ailleurs pour son fonctionnement des avis et du soutien précieux du poste.

Je vous fais donc part de mon opposition absolue à ce projet, s'il s'avérait qu'il soit « dans les cartons » du Ministère. Les économies sont à chercher ailleurs, celle-ci serait une fausse « bonne économie » en totale contradiction avec la priorité donnée par le Ministère à notre implantation en Asie.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

S.E.M Philippe FAURE
Ambassadeur de France au Japon
4-11-44 Minami-Azabu, Minato-ku,
Tokyo 106-8514

Francis NIZET